

COORDONNEES DU DEMANDEUR	LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	MONTANT DES TRAVAUX	MONTANT DE L'AIDE PROPOSÉE	MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE
<p>Thibaut MONNIER 7 Ter Quai de l'Industrie à Paray-le-Monial. CRÉART PISCINE Construction et rénovation de piscines et magasin de vente d'articles et d'équipements piscine et spas. Activité existante, souhaite développer l'attractivité de son magasin</p>	Propriétaire	Pose de nouveaux visuels d'enseigne et éclairage extérieur (leds)	7 800,00 € HT	1 560,00 €	Validée
<p>Cyrille BONNOT Hôtel Restaurant de la Poste "LA RECONCE", 25 route des Michelets à Poisson. Activité existante. Portes d'entrée existantes engendrant une très importante déperdition de chaleur.</p>	Propriétaire	Remplacement de la porte d'entrée à double vantaux et double vitrage, changement de l'enseigne et rafraîchissement de la pergola.	19 593,28 € HT	3 918,65 €	Validée pour le montant maximum, soit : 2 000 euros

<p>Benoît ECARNOT (Président de l'association exploitant le cinéma) LE TIVOLI, 9 rue Champagny à Charolles. Activité existante.</p>	<p>Locataire- Accord du propriétaire (Ville de Charolles) "et de l' ABF</p>	<p>Remplacement de l'enseigne existante, composé de 14 lettres à boîtier lumineux en aluminium. Structure d'accrochage et lettres réalisées sur-mesure.</p>	<p>6 250,00 € HT</p>	<p>1 250,00 €</p>	<p>Validée</p>
<p>Adeline LECLERC Epicerie-comptoir "LES BONNES CHOSES", 24 place du marché à Palinges. Activité existante et nouveau local. Donner une belle identité.</p>	<p>Locataire - Accord du propriétaire (Ville de Palinges) et de l'ABF</p>	<p>Enseigne composée d'un ensemble de lettrage en aluminium découpé.</p>	<p>837,00 € HT</p>	<p>167,40 €</p>	<p>Validée</p>
<p>Alison et Laura LAMBOROT SISTERS COFFEE 11 avenue Charles de Gaulle à Paray-le-Monial. Création d'entreprise. Concept pose gourmande et conviviale. Esprit design scandinave.</p>	<p>Locataire (accord propriétaire)</p>	<p>Habillage partiel de la façade. Enseigne par lettrage découpé et logo identifiant.</p>	<p>1 880,00 € HT</p>	<p>376,00 €</p>	<p>Validée</p>

Dossiers validés en commission d'attribution du **27 février 2025 pour un montant total d'engagement de : 5 353,40 €**

Etaient présents lors de ce jury : Messieurs BERTHIER et PAGES, Mesdames BLANCHARD et GEORGES

Compte-tenu des dossiers en cours de demande (devis des artisans notamment), plusieurs projets devraient être à l'étude courant mars. Nous avons donc programmé une **prochaine réunion en visio le mercredi 26 mars à 11h. Mail pour le lien à suivre.**